

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2207

10 septembre 2008

### SOMMAIRE

|   |        |  |        |
|---|--------|--|--------|
| A.B.F., Anlage-, Beteiligungs- und Finanzierungsholding S.A. .... | 105907 | Julienne Sàrl .....  | 105930 |
| Agimin S.A. ....  | 105907 | Kegefin Holding S.A. ....                                    | 105895 |
| AIGRE Sporta S.à r.l. ....  | 105930 | Laudes S.A. ....   | 105907 |
| Anjos Holding S.A. ....   | 105910 | Luxemburger Kapitalanlagegesellschaft S.A. ....              | 105896 |
| Apax Med Topco B1 S.à r.l. ....                                   | 105896 | Madinfo S.à.r.l (Management Des Informations) .....          | 105890 |
| A P D L S.A. ....   | 105893 | Men Sana S.à r.l. ....                                       | 105909 |
| ATG II S.à.r.l. ....  | 105936 | Nelfaig S.à r.l. ....  | 105934 |
| Baucost S.A. ....   | 105935 | New Star International Property (Luxembourg 4) S.à r.l. .... | 105932 |
| Brixton Holdings Sàrl .....                                       | 105890 | Obsidio S.A. ....  | 105932 |
| Camlux B .....  | 105894 | Pacific Haus S.à r.l. ....                                   | 105892 |
| Camlux C .....  | 105894 | Parker Hannifin Bermuda Luxembourg S.C.S. ....               | 105890 |
| Camlux D .....  | 105894 | Plafonnage et Façade S.à r.l. ....                           | 105907 |
| Carlo MICHELINI S.à r.l. ....                                     | 105907 | Plurimedia S.A. ....   | 105893 |
| CPI Asia Court House S.à r.l. ....                                | 105916 | P&S CEE Growth Luxembourg S. à r.l. ...                      | 105895 |
| CPI Asia Investment Holdings S. à r.l. ...                        | 105905 | Quinlan Private ESPF Investments #2 S.à r.l. ....            | 105933 |
| CPI Asia Investment S.à r.l. ....                                 | 105905 | Rally Lux Holding One S.à r.l. ....                          | 105895 |
| CPI Asia Nippon Sarl .....  | 105906 | Read S.à r.l. ....   | 105933 |
| CPI Asia Shinjuku II S.à r.l. ....                                | 105916 | Ristretto Holdings S.à r.l. ....                             | 105933 |
| CPI Asia Ten S. à r.l. ....                                       | 105915 | SGAM AI Optimum Asia Plus Fund .....                         | 105891 |
| CPI I&G Germany S.à r.l. ....                                     | 105891 | Silven Properties S.à r.l. ....                              | 105910 |
| CPI I&G Nailsea S.à r.l. ....                                     | 105891 | Silver Fox Financing S.A. ....                               | 105892 |
| CTP Property Lux S.à r.l. ....                                    | 105908 | Stars Holding 1 S.à r.l. ....                                | 105909 |
| Eagle (US) S.à r.l. ....  | 105936 | Steba Biotech S.A. ....                                      | 105931 |
| E.F.IM. S.A. ....   | 105916 | Steba Maor S.A. ....   | 105932 |
| Electric-Diffusion S.A. ....                                      | 105934 | Stolt-Nielsen S.A. ....                                      | 105931 |
| Else 2 S.à r.l. ....  | 105892 | Tatung International Corporation S.A. ...                    | 105906 |
| EPF Frankfurt I S.à r.l. ....                                     | 105909 | Team Consult .....   | 105908 |
| EPI Walk Germany S.à r.l. ....                                    | 105890 | Thermo Luxembourg S.à r.l. ....                              | 105932 |
| Flac S.à r.l. ....  | 105936 | Thermo Luxembourg S.à r.l. ....                              | 105931 |
| Graficom .....  | 105930 | Trans-Sud .....  | 105929 |
| Hilding A.G. ....   | 105909 |  |        |
| Hilton Lux S.A. ....  | 105935 |  |        |
| Ilidor S.à r.l. ....  | 105934 |  |        |
| International Restaurants Group S.à r.l. ....                     | 105917 |  |        |

**EPI Walk Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 104.694.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 52717 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER  
Notaire

Référence de publication: 2008109297/211/11.

(080126433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Parker Hannifin Bermuda Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 113.245.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2008.

Paul FRIEDERS  
Notaire

Référence de publication: 2008109298/212/12.

(080126494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Brixton Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 84.250,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 134.738.

*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société en date 15 juillet 2008*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 juillet 2008 de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2008109300/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09560. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Madinfo S.à.r.l (Management Des Informations), Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

R.C.S. Luxembourg B 59.816.

La convention de domiciliation conclue le 1<sup>er</sup> mars 2001 entre SG AUDIT Sàrl (alors dénommée STENHAM GESTIONOR AUDIT Sàrl), 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, R.C.S. n ° B 75 908 et la société MADINFO S.à r.l. (Management des Informations), anciennement MAD'INFO (Management Assistance Développement en Informatique) S.à r.l., R.C.S. n ° B 59 816, a été résiliée avec effet au 26 juin 2008.

Pour extrait conforme  
SG AUDIT SARL  
Signature

Référence de publication: 2008109332/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08295. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**CPI I&G Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 214.000,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 125.340.

*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société en date 15 juillet 2008*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 juillet 2008 de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109309/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09546. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**CPI I&G Nailsea S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 62.875,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 124.446.

*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société en date 15 juillet 2008*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 juillet 2008 de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109310/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09545. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**SGAM AI Optimum Asia Plus Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 129.185.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 13 juin 2008*

1. Démission de M. Philippe BROSSE en tant qu'Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Monsieur Philippe BROSSE, résidant professionnellement 170, Place Henri Regnault 92043 - Paris La Défense Cedex, FRANCE, de ses fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration avec effet au 13 juin 2008.

2. Cooptation de M. Olivier LECLER en tant que Président du Conseil d'Administration en remplacement de M. Philippe BROSSE

Les Administrateurs restants décident de coopter Monsieur Olivier LECLER, résidant professionnellement 170, Place Henri Regnault 92043 - Paris La Défense Cedex, FRANCE, en remplacement de M. Philippe BROSSE, en qualité de Président du Conseil d'Administration avec effet au 13 juin 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL Luxembourg S.A., LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2008109381/3451/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00075. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Pacific Haus S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 3.132.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 125.326.

—  
*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société en date 15 juillet 2008*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 juillet 2008 de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109311/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09544. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Else 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 129.601.

—  
*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société en date 15 juillet 2008*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 juillet 2008 de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109313/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09554. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Silver Fox Financing S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 124.728.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 13 août 2008*

1. Monsieur Jean FELL a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.

2. Madame Christine SCHWEITZER, administrateur de sociétés, née à Thionville (France), le 20 juin 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

3. Monsieur Cornelius Martin BECHTEL, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 13/08/08.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SILVER FOX FINANCING S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109425/29/22.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09157. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**A P D L S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 88.988.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration du 29 juillet 2008*

1. Monsieur André WILWERT a démissionné de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué.
2. Monsieur Gérard MATHEIS a démissionné de ses mandats d'administrateur, d'administrateur-délégué et de président du conseil d'administration.
3. Monsieur Paul MARX a démissionné de son mandat d'administrateur.
4. Monsieur Cornelius Martin BECHTEL, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.
5. Monsieur Sinan SAR, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.
6. Monsieur Gérard BIRCHEN, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.
7. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.
8. Monsieur Cornelius Martin BECHTEL, pré-nommé, a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour A P D L S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109406/29/33.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06860. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Plurimedia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 83.227.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 18 juin 2008*

*Première résolution*

Le conseil décide d'accepter la démission avec effet immédiat de Monsieur Stéphane MORELLE de sa fonction d'administrateur.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouvel administrateur de catégorie B Monsieur Karl LOUARN demeurant professionnellement au 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Stéphane MORELLE dont il terminera le mandat.

Ces résolutions devront être ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008109445/1267/21.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10242. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Camlux D, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 114.568.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée en date du 8 août 2008*

- 1) Monsieur Randall Joseph BELOSOWSKY a démissionné de son mandat de gérant A.
- 2) Madame Beverly GODSON, administrateur de sociétés, née à Saskatoon (Canada), le 7 juillet 1966, demeurant à Saskatchewan (Canada), 21, Qu'Appelle Court, Saskatoon, a été nommée comme gérant A pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 8 août 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CAMLUX D

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109419/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09188. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Camlux C, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 114.567.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée en date du 8 août 2008*

- 1) Monsieur Randall Joseph BELOSOWSKY a démissionné de son mandat de gérant A.
- 2) Madame Beverly GODSON, administrateur de sociétés, née à Saskatoon (Canada), le 7 juillet 1966, demeurant à Saskatchewan (Canada), 21, Qu'Appelle Court, Saskatoon, a été nommée comme gérant A pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 8 août 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CAMLUX C

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109420/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09190. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Camlux B, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 114.566.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée en date du 8 août 2008*

- 1) Monsieur Randall Joseph BELOSOWSKY a démissionné de son mandat de gérant A.
- 2) Madame Beverly GODSON, administrateur de sociétés, née à Saskatoon (Canada), le 7 juillet 1966, demeurant à Saskatchewan (Canada), 21, Qu'Appelle Court, Saskatoon, a été nommée comme gérant A pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 8 août 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CAMLUX B

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109421/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09192. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**P&S CEE Growth Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 114.580.

—  
Veuillez noter que:

- l'associée P&S CONSULTING a changé de dénomination en P&S CAPITAL Ltd.
- l'associée CEE AM Ltd. a changé de dénomination en CEE Asset Management Ltd.

Luxembourg, le 12 août 2008.

Pour avis sincère et conforme

Pour P&S CEE Growth Luxembourg S. à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109422/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09179. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Kegefin Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 78.747.

—  
*Auszug des Generalversammlungsprotokolls vom 30. Juli 2008*

1. Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung INTERAUDIT S.à.r.l. ist als Kommissar zurückgetreten.
2. Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung COMCOLUX S.à r.l., H.G.R. Luxemburg B 58.545, mit Sitz in L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ist bis zum Ende der statutarischen Generalversammlung des Jahres 2012 als Kommissar ernannt worden.

Luxemburg, den 5.8.2008.

KEGEFIN HOLDING S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2008109407/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06858. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Rally Lux Holding One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.600.100,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 102.130.

—  
EXTRAIT

Suite à un transfert de parts sociales en date du 30 avril 2008, l'associé de la Société, KKR European Fund II, Limited Partnership a transféré 100 parts sociales de classe C de la Société à KKR Partners II (International), Limited Partnership, une limited partnership, ayant son siège social au M&C Corporate Services Limited, Uglund House, P.O. Box 309GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés des Iles Cayman sous le numéro 20420.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008109837/260/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03547. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Luxemburger Kapitalanlagegesellschaft S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 55.855.

—  
*Auszug aus den Beschlüssen der ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre vom 05. Oktober 2007*

Die Hauptversammlung beschließt:

1. das Mandat von Frau Annemarie Arens, Verwaltungsratsmitglied, nicht zu verlängern, und ab dem 19. November 2007 Frau Silke Büdinger, geboren am 14. August 1969 in Trier (Deutschland), geschäftsansässig in 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg, bis zur nächsten Hauptversammlung im Jahre 2008 als neues Verwaltungsratsmitglied zu ernennen;

2. das Mandat der Wirtschaftsprüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers nicht zu verlängern und KPMG Audit, 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (B 103.590) bis zur nächsten Hauptversammlung im Jahre 2008 als Wirtschaftsprüfer zu ernennen.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 13. August 2008.

*Für die Luxemburger Kapitalanlagegesellschaft S.A.*

Unterschrift

Référence de publication: 2008109438/250/22.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09042. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Apax Med Topco B1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 141.036.

—  
STATUTES

In the year two thousand eight, on the fifth of August.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg.)

THERE APPEARED:

- Apax WW Nominees Ltd., a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 33, Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, United Kingdom, registered at the Companies House under number 4693597,

hereby represented by Mrs. Dorothee Pirson, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal dated 4 August 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

**Art. 1. Corporate form.** There is formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter, the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter, the "Law"), as well as by its articles of association (hereafter, the "Articles"), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5 and 9 the exceptional rules applying to a one-member company.

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is the acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

Except as otherwise restricted herein, the Company may provide any financial assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind of form. The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

Except as otherwise restricted herein, the Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes, securities, debentures and certificates.



The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form. In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination "Apax Med Topco B1 S.à r.l".

**Art. 5. Registered office.** The registered office is established in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6. Share capital - shares.**

6.1 - Subscribed and paid-up share capital

The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR. 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares "parts sociales") (hereafter, the "Shares"), with a nominal value of one Euro (1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company ("société unipersonnelle") in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Modification of share capital

The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 9 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

6.3 - Profit participation

Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of Shares in existence.

6.4 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of Shares

In case of a sole shareholder, the Shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the Shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and article 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of Shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6 - Registration of Shares

All Shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

**Art. 7. Management.**

7.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. The manager(s) need not to be shareholders).

The managers will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number, and mandate period. They will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The sole shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

### 7.3 - Representation and signatory power

Subject to the provisions of article 7.3 paragraph 2 below, in dealing with third parties as well as in justice, the manager (s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers. However if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s), the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one class A manager and one class B manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

### 7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the managers and by the chairman and the secretary if any, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers, and if at least one class A manager and one class B manager are present or represented if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager (s) and one or several class B manager(s).

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a simple majority of managers present or represented, and under the condition that at least one class A manager and one class B manager vote in favor of the resolutions if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

Resolutions in writing approved and signed by all managers by circular means shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the board of managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another and effectively communicate with each other. Any participation to a conference call initiated and chaired by a manager located in Luxembourg shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

### 7.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 8. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of shareholder(s).

**Art. 9. General shareholders' meeting.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of Shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality of the Company, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

**Art. 10. Annual general shareholders' meeting.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 2nd of the month of May, at 2 pm. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

**Art. 11. Audit.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one (1) statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

**Art. 12. Fiscal year - annual accounts.**

12.1 - Fiscal year

The Company's fiscal year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of the same year, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2008.

12.2 - Annual accounts

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor (s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

**Art. 13. Distribution of profits.**

13.1 - General Principle

The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

13.2 - Interim dividends

Distributions of interim dividends are permitted insofar as they strictly abide by the rules of this article 13.2. and subject to any rule in addition to these as determined by the manager or in case of plurality of managers by the board of managers, together with the shareholder(s):

- The manager or in case of plurality of managers the board of managers shall have exclusive competence to take the initiative to declare interim dividends and allow the distribution of such interim dividends as they deem appropriate and in accordance with the Company's corporate interest.

- In this respect, the manager or in case of plurality of managers the board of managers is exclusively competent to decide the amount of the sums available for distribution and the opportunity of such distribution, based on the supporting documentation and principles contained in these Articles and on any agreement possibly entered into from time to time between the shareholder(s).

- In addition, the decision of the manager or in case of plurality of managers of the board of managers shall be supported by interim financial statements of the Company dated of less than two (2) months from such decision of the manager or in case of plurality of managers of the board of managers and showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or the Articles.

- Finally, the distribution of interim dividends shall be limited to the amount of the distributable profit as it appears on the above mentioned interim financial statements of the Company. The manager or in case of plurality of managers the board of managers may mandate an independent auditor to review such interim financial statements in order to confirm the sum available for distribution.

- In any case, the distribution of interim dividends shall remain subject to the provisions of article 201 of the Law, which provides for a recovery against the shareholder(s) of the dividends which have been distributed to it/them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five (5) years after the date of the distribution.

**Art. 14. Dissolution - liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholder(s) in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 15. Reference to the law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription*

The articles of association having thus been established, the party appearing declares to subscribe the entire share capital of the Company as follows:

| Subscriber                    | Number of<br>shares | Subscribed<br>amount<br>(in EURO) | % of share<br>capital | Paid-up<br>capital |
|-------------------------------|---------------------|-----------------------------------|-----------------------|--------------------|
| Apax WW Nominees Ltd. . . . . | 12,500              | 12,500                            | 100%                  | 100%               |
| <b>TOTAL . . . . .</b>        | <b>12,500</b>       | <b>12,500</b>                     | <b>100%</b>           | <b>100%</b>        |

All the Shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1.400 (one thousand four hundred euro)

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder, acting in place of the general meeting of shareholders, has taken immediately the following resolutions:

1. The sole shareholder resolved to set at four (4) the number of managers and further resolved to appoint the following persons as managers for an undetermined period:

##### *Class A managers:*

- Mr. Stef Oostvogels, attorney-at-law, born on 21 April 1962, in Brussels (Belgium), with professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg; and
- Mr. Geoffrey Henry, chartered accountant, born on 5 May 1972, in Chenée (Belgium), with professional address at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

##### *Class B managers:*

- Mr. Richard Newton, director, born on 5 January 1974, in Edinburgh (United Kingdom), residing at 33 Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, United Kingdom; and
- Ms. Denise Fallaize, managing director, born on 9 December 1963, in Guernsey (United Kingdom), residing at Le Campere, rue du Campere, St Pierre du Bois, Guernsey, GY7 9DA.

2. The registered office of the Company shall be established at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, which signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le cinq août,

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

- Apax WW Nominees Ltd., une limited liability company, constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33, Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 4693597,

ici représenté par Mademoiselle Dorothee Pirson, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 4 août 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme sociale.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après "la Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "la Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5 et 9, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2. Objet social.** La Société a pour objet la prise de participations, quelque en soit la forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de telles participations.

Sauf si les présents Statuts y contreviennent, la Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit. La Société peut gager, transférer, grever ou autrement créer des garanties de tout ou partie de ses actifs.

Sauf si les présents Statuts y contreviennent, la Société peut emprunter sous toutes formes que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations et de titres de toute sorte.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit. D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "Apax Med Topco B1 S.à r.l".

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6. Capital social - parts sociales.**

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales (ci-après "les Parts Sociales") d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 - Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 9 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 - Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des Parts Sociales existantes.

6.4 - Indivisibilité des Parts Sociales

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 - Transfert de Parts Sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les Parts Sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les Parts Sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de Parts Sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

#### 6.6 - Enregistrement de Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

### **Art. 7. Gérance.**

#### 7.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance.

Les gérants sont nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui déterminera leur nombre ainsi que la durée de leur mandat. Les gérants resteront en fonction jusqu'à l'élection de leur successeurs. Ils sont rééligibles, mais sont révocables ad nutum, avec ou sans justification, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

#### 7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

#### 7.3 - Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social sous réserve du respect des termes du paragraphe 2 du présent article 7.3 ci-dessous.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par sa seule signature, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B, la Société sera engagée envers les tiers par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

#### 7.4 - Président, vice-président secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par les gérants et le cas échéant par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposés dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance, et si au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

Chaque gérant peut se faire représenter au conseil de gérance par un autre gérant par procuration.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, et à la condition que au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B aient voté en faveur des dites résolutions si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des

documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, téléfax ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conférence call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant localisé au Luxembourg sera réputée équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

#### 7.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur(s) fonction(s), aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 8. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le gérant et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance des associés lors de la prochaine assemblée générale des associés.

**Art. 9. Assemblée générale des associés.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

**Art. 10. Assemblée générale annuelle des associés.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 2 mai à 14 heures. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

**Art. 11. Vérification des comptes.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un (1) commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

#### **Art. 12. Exercice social - comptes annuels.**

##### 12.1 - Exercice social

L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

##### 12.2 - Comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

#### **Art. 13. Distribution des profits.**

##### 13.1 - Principe général

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

### 13.2 - Dividendes intérimaires

Les distributions de dividendes intérimaires sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement conformes aux règles fixées par le présent article 13.2. ainsi qu'à toute règle supplémentaire déterminée par le gérant ou en cas de pluralité de gérants par le conseil de gérance avec le / les associé(s):

- L'initiative de déclarer des dividendes intérimaires et d'en autoriser la distribution revient exclusivement au gérant ou en cas de pluralité de gérants au conseil de gérance qui en apprécie l'opportunité et la conformité à l'intérêt social de la Société.

- A cet effet, le gérant ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance a compétence exclusive pour décider du montant des sommes distribuables et de l'opportunité d'une distribution, sur la base de la documentation et des principes contenus dans les présents Statuts et de tout accord que le / les associé(s) pourraient conclure entre eux.

- En outre, la décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants du conseil de gérance doit s'appuyer sur les comptes intérimaires de la Société datant de moins de deux mois au moment de cette décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants du conseil de gérance et faisant apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les profits à reporter et les réserves distribuables, mais diminué des pertes reportables ainsi que des montants à allouer à une réserve à constituer par la Loi ou par les Statuts.

- Enfin, le montant des dividendes intérimaires doit être limité au montant du profit distribuable tel qu'il apparaît sur les comptes intérimaires de la Société mentionnés ci-dessus. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance peut donner mandat à un auditeur indépendant d'auditer ces comptes intérimaires afin de confirmer le montant des sommes distribuables.

- Dans tous les cas, la distribution des dividendes intérimaires reste soumise aux stipulations de l'article 201 de la Loi, lequel prévoit la possibilité d'une action en répétition contre le / les associé(s) des dividendes distribués à lui/eux et ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis par la Société. Une telle action se prescrit par cinq ans à partir du jour de la répartition.

**Art. 14. Dissolution - liquidation.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

**Art. 15. Référence à la loi.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

### Souscription

Les statuts ainsi établis, la partie qui a comparu déclare souscrire le capital comme suit:

| Souscripteur                  | Nombre de Parts Sociales (en EURO) | Montant souscrit | % de capital social | Capital libéré |
|-------------------------------|------------------------------------|------------------|---------------------|----------------|
| Apax WW Nominees Ltd. . . . . | 12,500                             | 12,500           | 100%                | 100%           |
| TOTAL . . . . .               | 12,500                             | 12,500           | 100%                | 100%           |

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille quatre cent euros (1.400,-€)

### Résolution de l'associé unique

L'associé unique agissant à la place de l'assemblée générale des associés a adopté immédiatement les résolutions suivantes:

1. L'associé unique décide de fixer à quatre (4) le nombre de gérants et décide par ailleurs de nommer les personnes suivantes comme gérants pour une période indéterminée:



*Gérants de classe A:*

- M. Stef Oostvogels, avocat, né le 21 avril 1962, à Bruxelles (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg; et
- M. Geoffrey Henry, comptable, né le 5 mai 1972, à Chenée (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

*Gérants de classe B:*

- M. Richard Newton, administrateur, né le 5 janvier 1974, à Edinburgh (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 33 Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, Royaume-Uni; et
- Mrs. Denise Fallaize, administrateur, née le 9 décembre 1963, à Guernsey (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle à Le Campere, rue du Campere, St Pierre du Bois, Guernsey, GY7 9DA.

2. Le siège social de la Société est établi au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date figurant en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Pirson, Kessler.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 6 AOÛT 2008. Relation: EAC/2008/10522. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents 12.500 à 0,5% = 62,50.

Le Receveur (signé): N. Boiça.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 22 août 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2008110238/219/502.

(080127948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

---

**CPI Asia Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 122.972.

—  
*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société en date 25 juillet 2008*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 25 juillet 2008 de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109316/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09538. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**CPI Asia Investment Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 122.973.

—  
*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société en date 25 juillet 2008*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 25 juillet 2008 de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

105906

Luxembourg, le 5 août 2008.  
Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2008109317/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09539. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**CPI Asia Nippon Sarl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.143.

—  
*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société en date 25 juillet 2008*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 25 juillet 2008 de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.  
Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2008109318/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09540. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Tatung International Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 18.668.

—  
*Extract of the Minutes of the Meeting of the Directors held on 4th July, 2008*

The Directors act the resignation of M. Wen-Jen YU.

The Directors decided to accept the nomination of M. Cheng-Chien Yang (Jack Yang), manager, bom 16/03/1975 in Taiwan, residing 272, Malian Road, Wanli Township, Taipei County, Taiwan. The meeting decided to appoint him for a period of one year.

**Translation in French - Traduction en français:**

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 4 juillet 2008*

Les Administrateurs actent la démission de M. Wen-Jen YU de ses fonctions d'Administrateur de la société.

Le Conseil décide d'élire M. Cheng-Chien Yang (Jack Yang), directeur, né le 16 mars 1975 à Taiwan, résidant 272, Malian Road, Wanli Township, Taipei County, Taiwan pour une nouvelle période d'un an.

Certified true extract / Pour extrait conforme  
Signature  
Director / Administrator

Référence de publication: 2008109775/520/22.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09833. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080127113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

---

**A.B.F., Anlage-, Beteiligungs- und Finanzierungsholding S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 16.157.

**Agimin S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 12.215.

**Carlo MICHELINI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 36.773.

**Plafonnage et Façade S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 19.879.

**Laudes S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 41.157.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement 517/08, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société A.B.F Anlage, Beteiligungs- und Finanzierungsholding S.A.(RC B 16.157) dont le siège social à Luxembourg 11, rue Aldringen avait été dénoncé en date du 9 mars 1999.

Pour extrait conforme  
Xavier BETTEL  
*Le Liquidateur*

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement 518/08, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société Agimin S.A (RC B 12.215) dont le siège social à Luxembourg, 30, rue Batty Weber avait été dénoncé en date du 24 janvier 1996.

Pour extrait conforme  
Xavier BETTEL  
*Le Liquidateur*

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement 519/08, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société Carlo Michelini s.à.r.l (RC B 36 773) avec le siège social à L 3507 Dudelange 24, rue Abbé Lemire, de fait inconnue à cette adresse.

Pour extrait conforme  
Xavier BETTEL  
*Le Liquidateur*

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement 520/08, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société Plafonnage et Façade, en abrégé P+F s.à.r.l (RC B 19.879) avec siège social 119, rte de Neudorf L 2221 Luxembourg.

Pour extrait conforme  
Xavier BETTEL  
*Le Liquidateur*

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement 521/08, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société Laudes S.A. (RC B 41.157) avec siège social 43, rue du Village, L 7416 Brouch

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Xavier BETTEL  
*Le Liquidateur*

Référence de publication: 2008109764/9330/64.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11805. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11807. - Reçu 12,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11808. - Reçu 12,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11810. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11811. - Reçu 12,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080127483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

(080127485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

(080127488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

(080127489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

(080127492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**CTP Property Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 128.557.

TMF Corporate Services S.A. a été nommée gérant de la Société le 4 mai 2007 pour une durée indéterminée et non pour une durée déterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

*Pour la société*  
TMF Management Luxembourg S.A.  
*Domiciliaire*  
Signatures

Référence de publication: 2008109759/805/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09835. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080127023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Team Consult, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7340 Heisdorf, 24, rue de la Forêt Verte.

R.C.S. Luxembourg B 97.716.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30/06/08.

Signatures.

Référence de publication: 2008109552/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10225. - Reçu 18,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Hilding A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.  
R.C.S. Luxembourg B 100.822.

MENTION RECTIFICATIVE (remplace et annule la mention de publication du bilan au 31 décembre 2004 enregistrée le 13/07/2007 référence LSO CF/01861 et déposée au Registre de Commerce le 17/07/2007 référence L070092553.04)

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008109558/1267/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10230. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**EPF Frankfurt I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 116.717.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008109555/5499/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09977. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Men Sana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7636 Ernzen, 17, Montée de Ernzen.  
R.C.S. Luxembourg B 94.397.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/08/2008.

*Pour la société*

*PKF Weber & Bontemps*

*Experts comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprise*

*Signatures*

Référence de publication: 2008109550/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10211. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080125907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Stars Holding 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 112.640.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008109559/5499/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09991. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Anjos Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 89.101.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ANJOS HOLDING S.A., Société Anonyme  
Signatures

Référence de publication: 2008109884/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10744. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2008.

**Silven Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 141.028.

## STATUTES

In the year two thousand eight, on the twenty-second of July  
Before Us Maître Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

## THERE APPEARED:

Quebec Nominees Limited, with registered office at Tortola, Box 3483, Road Town, British Virgin Islands, registered in the Company Register of Tortola under the number 400547,

here represented by Joao Cordeiro dos Santos, lawyer, residing in Luxembourg,  
by virtue of a proxy given on 21st July 2008.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2.** The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

The Company may also invest, directly or indirectly, into real estate property whether situated in Luxembourg or abroad.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name "Silven Properties S.à r.l.".

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at TWELVE THOUSAND AND FIVE HUNDRED EURO (12.500.-EUR) represented by FIVE HUNDRED (500) shares with a par value of TWENTY-FIVE EURO (25.-EUR) each, all subscribed and fully paid-up.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100 %) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

**Art. 7.** Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

In case of plurality of managers, any manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. Any participation to a conference call initiated and chaired by a Luxembourg resident manager is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

The Board of Managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented.

Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting of the Board of Managers. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the Board of Managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing.

**Art. 15.** The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of the following year, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2008.

**Art. 16.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, plus any carried forward profits and sums drawn from reserves available for this purpose, less any carried forward losses and sums to be allocated to a reserve further to the requirements of the law or by the Articles.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said party, represented as stated here above, declares to subscribe for the five hundred (500) shares and to have them fully paid up in cash by an amount of twelve thousand five hundred euro (12.500.- EUR).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,800.-.

#### *Resolutions of the sole shareholder*

1) The Company will be administered by the following managers for an unlimited period:

Mr. Bart ZECH, lawyer, born in Putten (The Netherlands) on September 5th, 1969 and professionally residing at 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg (Luxembourg);

Mr Frank Walenta, lawyer, born on the 5/09/1969 at Geneva, Switzerland, professionally residing at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg;

Ms Meike Lakerveld, born on the 21/09/1981, at Grootegast, the Netherlands, professionally residing at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg

2) The address of the corporation is fixed at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-deux Juillet,

Par-devant Maître Hellinckx Henri, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:



Quebec Nominees Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques dont le siège est établi Tortola, Box 3483, Road Town, British Virgin Islands, enregistrée au Registre de Commerce de Tortola sous le numéro 400547,

ici représentée par João Cordeiro dos Santos, juriste, demeurant à Luxembourg,  
en vertu d'une procuration datée du 21 juillet 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra aussi investir, directement ou indirectement, dans immobilier situé au Luxembourg ou à l'étranger.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination: "Silven Properties S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EURO (12.500.-EUR) représenté par CINQ CENTS (500) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT CINQ EURO (25.-EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

**Art. 7.** Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de n'importe quel membre du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, les gérants peuvent participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant demeurant au Luxembourg sera équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si tous ses membres sont présents ou représentés.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, télécopie ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de(s) résolution(s) à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit.

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de l'année suivante, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base des comptes intérimaires établis par le gérant ou par le conseil de gérance, montrons que il est entendu que le montrant qu'il y a suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, il est entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des résultats réalisés depuis la fin du dernier exercice, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Souscription - Libération*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, cette partie comparante ici représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire aux CINQ CENTS (500) parts sociales et a déclaré avoir libéré en espèces un montant de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR).

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

*Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.800.-.

*Décision de l'associé unique*

1) La Société est administrée par les gérants suivants pour une durée indéterminée:

Monsieur Bart ZECH, juriste, né à Putten (Pays-Bas) le 5 septembre 1969, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg (Luxembourg);

Monsieur Frank WALENTA, juriste, né 02/02/1972 à Genève, Suisse, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg;

Mademoiselle Meike LAKERVELD, juriste, né 21/09/1981 à Grootegrast, Pays Bas, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

2) L'adresse de la Société est fixée au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. CORDEIRO DOS SANTOS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 juillet 2008. Relation: LAC/2008/30849. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents (0,5% = 62,50.- EUR).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008110234/242/295.

(080127706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

**CPI Asia Ten S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 132.136.

*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société en date 25 juillet 2008*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 25 juillet 2008 de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Luxembourg, le 5 août 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109319/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09541. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**E.F.IM. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 128.273.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juillet 2008*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société E.F.IM S.A. tenue le 21 juillet 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marco CAMERONI, de son poste de Président et Administrateur, avec effet immédiat.

3. L'Assemblée nomme:

- M<sup>e</sup> Aloyse MAY, né à Strasbourg (France) le 16 juillet 1954 et demeurant professionnellement au 41, av. de la Liberté à L-1930 Luxembourg, en Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

avec effet à dater de la présente Assemblée.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2008109334/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04988. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**CPI Asia Court House S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 135.890.

*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société en date 15 juillet 2008*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 juillet 2008 de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Luxembourg, le 15 juillet 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109320/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09542. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**CPI Asia Shinjuku II S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 128.572.

*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société en date 15 juillet 2008*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 15 juillet 2008 de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Luxembourg, le 6 août 2008.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109321/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09543. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**International Restaurants Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: TRY 23.763,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 136.260.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eight day of July,

Before us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (EUROPE) L.P., acting through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (EUROPE) LP INC. acting in its turn through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management LTD, a company incorporated in Guernsey under company number 45954, with registered address located at Polygon Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL,

hereby represented by Mr Laurent FORGET, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 28 July 2008.

The said proxy, signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and by the undersigned notary will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole shareholder of the société à responsabilité limitée International Hospitals Network S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, with a share capital of ZAR 150,000.-, pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit of 31 January 2008, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 642 on 14 March 2008, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 136260; the articles of association of which have not yet been amended (the "Company").

The appearing party, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

- 1 To change the Company's name to "International Restaurants Group S.à r.l."
- 2 To change the currency of the Company's share capital from South Africa Rand into New Turkish Lira by applying the exchange rates one South Africa Rand (ZAR 1.-) = zero point one five eight four two New Turkish Lira (TRY 0.15842).
- 3 To convert the existing share capital of one hundred fifty thousand South Africa Rand (ZAR 150,000.-) and the nominal value of the existing shares into New Turkish Lira.
- 4 To create three classes of shares to be denominated class A shares, class B shares and class C shares, having the rights and privileges attached thereto in accordance with the proposed restatement of the Company's articles of association.
- 5 To reclassify the one hundred fifty thousand (150,000) existing shares of the Company with a nominal value of zero point one five eight four two New Turkish Lira (TRY 0.15842) each into fifty thousand (50,000) class A shares, fifty thousand (50,000) class B shares and fifty thousand (50,000) class C shares, having a nominal value of zero point one five eight four two New Turkish Lira (TRY 0.15842) each.
- 6 To fully restate the Company's articles of association so as to reflect the above resolutions.
- 7 To acknowledge the resignation of two board members and to approve the appointment of Mr Sanjay Nandi and Mr Murat Erkurt, as new managers of the Company, in their replacement.
- 8 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolved to change the Company's name to "International Restaurants Group S.à r.l."

*Second resolution*

The sole shareholder resolved to change the currency of the Company's share capital from South Africa Rand into New Turkish Lira by applying the exchange rates one South Africa Rand (ZAR 1.-) = zero point one five eight four two New Turkish Lira (TRY 0.15842).

*Third resolution*

The sole shareholder resolved to convert the existing share capital of one hundred fifty thousand South Africa Rand (ZAR 150,000.-) into twenty-three thousand seven hundred sixty-three New Turkish Lira (TRY 23,763.-) and the nominal value of the shares of one South Africa Rand (ZAR 1.-) into zero point one five eight four two New Turkish Lira (TRY 0.15842).

*Fourth resolution*

The sole shareholder resolved to create three classes of shares to be denominated class A shares, class B shares and class C shares, having the rights and privileges attached thereto in accordance with the proposed restatement of the Company's articles of association.

*Fifth resolution*

The sole shareholder resolved to reclassify the one hundred fifty thousand (150,000) existing shares of the Company with a nominal value of zero point one five eight four two New Turkish Lira (TRY 0.15842) each into fifty thousand (50,000) class A shares, fifty thousand (50,000) class B shares and fifty thousand (50,000) class C shares, having a nominal value of zero point one five eight four two New Turkish Lira (TRY 0.15842) each.

*Sixth resolution*

The sole shareholder resolved to fully restate the Company's articles of association, without amending the Company's corporate object, so as to reflect the above resolutions which shall henceforth read as follows:

**"Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of International Restaurants Group S.à r.l.

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolutions of the Managers).

In the event that in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

**Art. 3. Object.** The object of the Company is (i) the acquisition and holding, in any kind or form, of assets and/or of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, (ii) the administration, development and management of such assets and/or interests as well as (iii) the direct and/or indirect financial assistance to such undertakings in which it holds a participation or which are members of its group of companies.

The Company may in particular (i) acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other equity securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer whatsoever; (ii) exercise all rights whatsoever attached to these securities and financial instruments; (iii) grant any direct and/or indirect financial assistance whatsoever to the undertakings in which it holds a participation or which are members of its group of companies, in particular by granting loans, facilities or guarantees in any form and for any term whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever; (iv) make loans in any form whatsoever and/or privately issue any debt instruments in any form whatsoever and (v) carry out any transactions whatsoever, whether commercial, industrial or financial, with respect to movables or immovables, which are directly or indirectly connected with its object.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the applicable laws or by these Articles of Incorporation, as the case may be, for any amendment of these Articles of Incorporation.

**Chapter II. Capital, Shares**

**Art. 5. Capital.** The issued capital of the Company is set at twenty-three thousand seven hundred sixty-three New Turkish Lira (TRY 23.763.-) represented by fifty thousand (50,000) class A shares, fifty thousand (50,000) class B shares

and fifty thousand (50,000) class C shares with a nominal value of zero point one five eight four two New Turkish Lira (TRY 0.15842) each, all of which are fully paid up.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles to one vote.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders and the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the shareholders representing at least three quarters of the issued capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law, in view of their immediate cancellation.

**Art. 7. Increase and Reduction of Capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholder(s) voting with the quorum and majority rules set by the applicable laws or by these Articles of Incorporation, as the case may be, for any amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder.** The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

### Chapter III. Managers, Auditors

**Art. 9. Managers.** The Company shall be managed and administered by one or several managers who need not be shareholders themselves (the "Manager(s)").

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the "Board of Managers").

The Manager(s) will be elected by the shareholder(s), which will determine the duration of his (their) mandate and their number. The Manager(s) are eligible for re-election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).

The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the "Class A Managers") and class B Managers (the "Class B Managers").

**Art. 10. Powers of the Managers.** The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by law or by the Articles of Incorporation to shareholders) are in the competence of the Managers.

**Art. 11. Meetings of the Board of Managers.** In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) days written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and place and the agenda of the meeting. Any Manager may waive his right to be convened as set out above. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held at the registered office or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of half of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers and Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one Class A Manager and one Class B Manager are present.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

**Art. 12. Recording of the resolutions of the Managers.** The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

**Art. 13. Management Fees and Expenses.** Subject to the approval of the shareholder(s), the Managers may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and shall in addition be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by him/them in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

**Art. 14. Managers' Liability - Indemnification.** No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. Any Manager is only liable for the performance of his duties.

The Company shall indemnify any Manager or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is the shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the relevant Manager or officer may be entitled.

**Art. 15. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that one or more of the Managers of the Company have or may have any personal interest in any transaction of the Company, they shall make known to the other Manager(s) such personal interest. The conflicted Manager(s) shall not consider or vote on any such transaction and such transaction and such Managers' interest therein shall be reported to the shareholder(s).

The foregoing provisions do not apply if and when the relevant transaction is entered into under fair market conditions and falls within the ordinary course of business of the Company.

**Art. 16. Representation of the Company - Delegation of Powers.** The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers and Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signature of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Managers may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will also be bound by the joint signatures or sole signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such power.

**Art. 17. Auditors.** Except where according to the laws the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an independent auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The auditors, if any, will be elected by the shareholder(s), which will determine the duration of their mandate. The auditors are eligible for re-election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).



## Chapter IV. Shareholders

**Art. 18. General Meeting of Shareholders.** If the Company is composed of one single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, the resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholder. Should the resolutions to be adopted, be sent by the Manager(s) to the shareholders, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolutions, cast their written vote and return it to the Company by any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

Unless there is only one single shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting by the Manager(s), the auditors or shareholders representing half of the corporate capital. The convening notice will specify the time and place and the agenda of the meeting.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting should be held in the Grand Duchy of Luxembourg. They may be held abroad if circumstances of force majeure so require.

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

**Art. 19. Powers of the Shareholders.** The shareholder(s) shall have such powers as are vested with them pursuant to the applicable laws and these Articles of Incorporation.

**Art. 20. Annual General Meeting of Shareholders.** The annual general meeting of shareholders to be held in case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Municipality of Luxembourg, as may be specified in the notice convening the meeting on 30th May each year at 3.30 p.m.

If such day is a day on which banks are not open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 21. Procedure and Vote at Meetings.** All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder, as his proxy.

Any resolution the purpose of which is to amend the present Articles of Incorporation or the adoption of which is subject by virtue of the applicable laws or these Articles of Incorporation, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, will be taken by (i) a majority of shareholders in number (ii) representing at least three quarters of the capital.

Except as otherwise required by the applicable laws or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing more than half of the capital. If such majority is not reached at the first meeting or consultation in writing, the shareholders shall be convened or consulted a second time and resolutions will then be taken by a majority of the votes cast notwithstanding the proportion of the capital represented.

The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present or their proxyholders or by the chairman, the secretary and the scrutineer of the meeting if such a bureau has been appointed.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s), as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

## Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits

**Art. 22. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

**Art. 23. Adoption of Financial Statements.** At the end of each financial year, the accounts are closed, the Manager(s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the applicable laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

**Art. 24. Appropriation of Profits.** From the net profits of the Company, five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

The shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s) as dividend.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves, including share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- the holders of class A shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of three per cent (3.00%) of the respective class A shares' nominal value,
- the holders of class B shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of two point five per cent (2.5%) of the respective class B shares' nominal value,
- the holders of class C shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount being the higher of (i) two per cent (2.00%) of the respective class C shares' nominal value or (ii) their pro rata share in all the remainder of the net profits (once all distributions on the other classes of shares have been made).

Should no class C shares be in issue or should all the class C shares have been cancelled following their redemption, repurchase or otherwise at the time of the relevant distribution, the holders of class B shares shall be entitled to receive the higher of (i) two point five per cent (2.5%) of the respective class B shares' nominal value or (ii) their pro rata share in all the remainder of the net profits (once all distributions on the other classes of shares have been made). Should no class C and B shares be in issue or should all the class C and B shares have been cancelled following their redemption, repurchase or otherwise at the time of the relevant distribution, the holders of class A shares shall be entitled to receive the higher of (i) three per cent (3.00%) of the respective class A shares' nominal value or (ii) their pro rata share in all the remainder of the net profits (once all distributions on the other classes of shares have been made).

Subject to the conditions fixed by law, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

## Chapter VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 25. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the shareholder(s), voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Managers or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

In case of liquidation, all assets and cash of the Company shall be applied in the following order of priority:

- (i) first, to the settlement of all the Company's debts and liabilities (whether by payment or the making of reasonable provision for payment thereof);
- (ii) second, to the repayment of the nominal value of the class A shares, class B shares and class C shares then in issue;
- (iii) third, to the distribution of the liquidation proceeds to the holders of the class A shares, class B shares and class C shares, to the extent and in consideration of such classes of shares which are still in issue at the time of the liquidation, according to the rules of priority and proportions set in article 24 for the appropriation of profits.

## Chapter VII. Applicable Law

**Art. 26. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. "

### *Seventh resolution*

The sole shareholder resolved to acknowledge the resignation of Mr Joe Cohen and Mr Grégory Lambertie from their office as managers of the Company with immediate effect.

The sole shareholder resolved to appoint, with immediate effect, as new class B managers of the Company for a term expiring at the approval of the annual accounts of the Company as at 31 December 2008:

Mr Sanjay Nandi, born on 1st November 1974 in Mumbai (India), with professional address at 25 Bank Street, E14 5LE London (United Kingdom);

Mr Murat Er Kurt, born on 5 October 1968 in Ankara (Turkey), with professional address at 25 Bank Street, E14 5LE London (United Kingdom).

The sole shareholder further resolved to confirm the appointment of:

- Mr Laurent Forget, employee, with professional address at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager of the Company;
  - Mr Eric Scussel, employee, with professional address at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager of the Company; and
  - Mr Francesco Moglia, employee, with professional address at 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager of the Company;
- for a term expiring at the approval of the annual accounts of the Company as at 31 December 2008.

The Company's board of managers shall therefore be composed of:

- Mr Sanjay Nandi, class B manager;
- Mr Murat Erkurt, class B manager;
- Mr Laurent Forget, class B manager;
- Mr Eric Scussel, class A manager; and
- Mr Francesco Moglia, class A manager.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-huit juillet,

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (EUROPE) L.P., agissant par son associé commandité Lehman Brothers Merchant Banking Associates IV (EUROPE) LP INC., agissant elle-même par son associé commandité Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management LTD, une société constituée suivant le droit de Guernsey sous le numéro 45954 avec siège social au Polygon Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Laurent FORGET, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 28 juillet 2008.

Ladite procuration, signée ne varietur par le représentant de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La partie comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée International Hospitals Network S.à r.l., une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, ayant un capital de ZAR 150.000,-, constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit du 31 janvier 2008, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 642 du 14 mars 2008 et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136260; les statuts de laquelle n'ont encore jamais été modifiés (la "Société").

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

- 1 Changement de nom de la Société en "International Restaurants Group S.à r.l."
- 2 Conversion de la devise du capital de la Société de rand sud-africain en nouvelles livres turques par application des taux de conversion d'un rand sud-africain (ZAR 1,-) = zéro virgule un cinq huit quatre deux nouvelles livres turques (TYR 0,15842).
- 3 Conversion du capital existant d'un montant de cent cinquante mille rand sud-africain (ZAR 150.000,-) et de la valeur nominale des parts sociales existantes en nouvelles livres turques.
- 4 Création de trois catégories de parts sociales dénommées parts sociales de catégorie A, parts sociales de catégorie B et parts sociales de catégorie C ayant les droits et privilèges qui leurs sont attachés conformément à la refonte proposée des statuts de la Société.
- 5 Reclassification des cent cinquante mille (150.000) parts sociales existantes ayant une valeur nominale de zéro virgule un cinq huit quatre deux nouvelles livres turques (TYR 0,15842) chacune en cinquante mille (50.000) parts sociales de

catégorie A, cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie B et cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale de zéro virgule un cinq huit quatre deux nouvelles livres turques (TYR 0,15842) chacune.

6 Refonte intégrale des statuts de la Société afin de refléter les résolutions ci-dessus.

7 Acceptation de la démission de deux membres du conseil de gérance et approbation de la nomination de M. Sanjay Nandi et de M. Murat Erkurt en tant que nouveaux gérants de la Société en leur remplacement.

8 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique a décidé de changer le nom de la Société en "International Restaurants Group S.à r.l."

*Deuxième résolution*

L'associé unique a décidé de convertir la devise du capital de la Société de rand sud-africain en nouvelles livres turques par application des taux de conversion d'un rand sud-africain (ZAR 1,-) = zéro virgule un cinq huit quatre deux nouvelles livres turques (TYR 0,15842).

*Troisième résolution*

L'associé unique a décidé de convertir le capital existant d'un montant de cent cinquante mille rand sud-africain (ZAR 150.000,-) en vingt-trois mille sept cent soixante-trois nouvelles livres turques (TYR 23.763,-) et la valeur nominale des parts sociales d'un rand sud-africain (ZAR 1,-) en zéro virgule un cinq huit quatre deux nouvelles livres turques (TYR 0,15842).

*Quatrième résolution*

L'associé unique a décidé de créer trois catégories de parts sociales dénommées parts sociales de catégorie A, parts sociales de catégorie B et parts sociales de catégorie C ayant les droits et privilèges qui leur sont attachés conformément à la refonte proposée des statuts de la Société.

*Cinquième résolution*

L'associé unique a décidé de reclasser les cent cinquante mille (150.000) parts sociales existantes ayant une valeur nominale de zéro virgule un cinq huit quatre deux nouvelles livres turques (TYR 0,15842) chacune en cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A, cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie B et cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale de zéro virgule un cinq huit quatre deux nouvelles livres turques (TYR 0,15842) chacune.

*Sixième résolution*

L'associé unique a décidé de refondre totalement les statuts de la Société, sans modification de l'objet social de la Société, afin de refléter les résolutions ci-dessus, qui seront dorénavant rédigés comme suit:

**"Chapitre I<sup>er</sup> . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.** Il est constitué une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par le droit du Grand-Duché du Luxembourg et par les présents statuts (les "Statuts").

La Société peut être composée d'un associé unique, détenant la totalité des parts sociales, ou de plusieurs associés, sans pouvoir excéder quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination International Restaurants Group S.à r.l.

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une résolution des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger par une résolution des Gérants.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, ils pourront transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle demeura régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

**Art. 3. Objet Social.** La Société a pour objet (i) l'acquisition et la détention, sous toute forme que ce soit, d'actifs et/ou de participations dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères, (ii) l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces actifs et/ou participations ainsi que (iii) le financement direct ou indirect des entreprises dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe.

La Société peut notamment (i) acquérir par voie de souscription, d'achat d'échange ou autrement des actions, parts et autres titres de participation, des obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres titres de créances et plus généralement tous titres et autres instruments financiers représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs

mobilières émis par tous émetteurs publics ou privés quels qu'ils soient, (ii) exercer tous droits généralement quelconques attachés à ces titres et instruments financiers, (iii) accorder toute assistance financière directe et/ou indirecte quelle qu'elle soit aux entreprises dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, notamment par voie de prêts, d'avances ou de garanties sous quelle forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseil et assistance sous quelque forme que ce soit, (iv) contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit ou émettre de manière privée tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit, et (v) accomplir toutes opérations généralement quelconques de quelque sorte que ce soit, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises conformément aux dispositions légales ou, le cas échéant, aux présents Statuts pour toute modification des présents Statuts.

## Chapitre II. Capital, Parts Sociales

**Art. 5. Capital Social.** Le capital souscrit de la Société est fixé à vingt-trois mille sept cent soixante-trois nouvelles livres turques (TYR 23.763,-) représenté par cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie A, cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie B et cinquante mille (50.000) parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale de zéro virgule un cinq huit quatre deux nouvelles livres turques (TYR 0,15842) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

En plus du capital social, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront versées les primes payées pour toutes nouvelles actions en plus de leur valeur nominale. Le solde de ce compte peut être utilisé pour rembourser les associés en cas de rachat de parts sociales par la Société, pour compenser toute perte nette réalisée, pour procéder à des distributions aux associés ou pour être affecté à la réserve légale.

**Art. 6. Parts Sociales.** Chaque part sociale donne droit à une voix.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou par un acte sous seing-privé. Une telle cession n'est opposable à la Société et aux tiers qu'après avoir été notifiée ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales, en vue de leur annulation immédiate.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital Social.** Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution du/des associés statuant aux conditions de quorum et de majorité requises conformément aux dispositions légales ou, le cas échéant, aux présents Statuts pour toute modification des présents Statuts.

**Art. 8. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé.** L'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant les associés n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

## Chapitre III. Gérants, Commissaires aux Comptes

**Art. 9. Gérants.** La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoins d'être associés (les "Gérants").

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

Les Gérants seront élus par les associés, qui détermineront la durée de leur mandat ainsi que leur nombre. Les Gérants sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") et Gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B").

**Art. 10. Pouvoirs des Gérants.** Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les Statuts aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

**Art. 11. Réunions du Conseil de Gérance.** Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut choisir parmi ses membres un président (le "Président"). Il peut également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous les participants, une convocation écrite sera adressée à tous les Gérants pour toute réunion du Conseil de Gérance au moins trois (3) jours avant la date prévue pour cette réunion par tout moyen de communication permettant la transmission d'un écrit. Cette convocation indiquera la date, le lieu et l'ordre du jour de cette réunion. Tout Gérant peut renoncer à son droit d'être convoqué conformément à la procédure décrite ci-dessus. Aucune convocation spéciale pour les réunions se tenant à des dates et à des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance ne sera requise.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront au siège social ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer.

Tout Gérant peut se faire représenter à une réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un écrit, un autre Gérant comme son mandataire.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité des Gérants en fonction sont présents ou représentés, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A et des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents.

Les décisions seront adoptées à la majorité des voix exprimées par les Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant à plusieurs personnes de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, sera considérée comme régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée au cours d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, chacun signé par un ou plusieurs Gérants.

**Art. 12. Procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance.** Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président et par le secrétaire (le cas échéant). Les procurations demeureront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produit en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

**Art. 13. Rémunération et Dépenses.** Sous réserve de l'accord du/des associés, les Gérants peuvent être rémunérés pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposés dans le cadre de leur fonction ou pour la poursuite de l'objet social de la Société.

**Art. 14. Responsabilité des Gérants - Indemnisation.** Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société. Chaque Gérant est uniquement responsable de l'accomplissement de ses fonctions.

La Société indemnifiera tout Gérant ou fondé de pouvoirs ainsi que leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous les frais raisonnables qu'ils auront exposés à la suite de leur comparution en tant que défendeurs au cours d'actions en justice, de procès ou de poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant ou de fondé de pouvoirs de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancière et dont ils ne peuvent obtenir indemnisation, exception faite pour les cas où ils seront déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et pour lesquelles la Société est informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'a pas manqué à ses devoirs. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

**Art. 15. Conflits d'Intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondé de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, membre, fondé de pouvoirs ou employé. Toute personne ayant les liens ci-dessus décrit avec une société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, en raison de l'appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, dans l'hypothèse où un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une opération de la Société, ils en aviseront les autres Gérants. Le Gérant ayant un conflit d'intérêt ne pourra prendre part au vote sur cette transaction et celle-ci de même que l'intérêt du Gérant sera porté à la connaissance des associés.

Les dispositions précédentes ne s'appliquent pas lorsque la transaction considérée est conclue à des conditions de marché normales et qu'elle porte sur une opération courante de la Société.

**Art. 16. Représentation de la Société - Délégation de pouvoirs.** A l'égard des tiers, la Société sera engagée par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Toutefois, si les associés ont qualifiés les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de chaque catégorie.

La Société peut également déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de son choix.

La Société sera également engagée par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes auxquelles ce pouvoir de signature aura été confié par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 17. Auditeur.** Sauf dans les cas où, en vertu des Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur indépendant, les affaires de la Société et sa situation financière, et en particulier ses documents comptables, doivent, dans les cas prévus par les dispositions légales, être vérifiés par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui ne doivent pas nécessaire être associé.

Les commissaires aux comptes, le cas échéant, seront élus par les Associés qui détermineront la durée de leur mandat. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

#### Chapitre IV. Assemblée Générale des Associés

**Art. 18. Assemblée Générale des Associés.** Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce tous les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dès lors, les articles 194 à 196 et 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25), ces derniers peuvent prendre des résolutions par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux Associés, les associés sont tenus d'exprimer leur vote par écrit et de l'envoyer dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception du texte de la résolution par tout moyen de communication permettant la transmission d'un écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolution écrites.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale dans un délai de huit (8) à compter de la convocation adressée par lettre recommandée par le/les Gérants, les commissaires aux comptes et les associés représentant la moitié du capital social. La convocation indiquera la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, se tiendront au Grand-Duché du Luxembourg. Elles pourront se tenir à l'étranger si des circonstances de force majeure l'exigent.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

**Art. 19. Pouvoirs des Associés.** Les/les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par la loi ou par les présents Statuts.

**Art. 20. Assemblée Générale Annuelle.** L'assemblée générale annuelle, devant se tenir lorsque la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand Duché du Luxembourg tel qu'indiqué dans l'avis de convocation le 30 mai chaque année à 15.30 heures

Si ce jour n'est pas un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 21. Procédure - Vote.** Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'avoir la qualité d'associé pour participer à une assemblée.

Toute décision destinée à modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi, aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des Statuts, sera prise par (i) une majorité en nombre des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation ou consultation par écrit, les associés seront de nouveau convoqués ou consultés et les résolutions seront alors adoptées, sur deuxième convocation, à la majorité des voix exprimées sans tenir compte de la part du capital représenté.

Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents ou par leur mandataire ou par le président, le secrétaire, le scrutateur de l'assemblée si un tel bureau a été désigné.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions adoptées par les associés à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

## Chapitre V. Année Sociale, Répartition des Bénéfices

**Art. 22. Exercice Social.** L'exercice social de la Société débute le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

**Art. 23. Approbation des Comptes Annuels.** A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis à l'approbation du/des associés.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

**Art. 24. Affectation des Bénéfices.** Sur les bénéfices de l'exercice, il sera prélevé cinq pour cent (5 %) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'associé unique ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer avec tout bénéfice reporté à nouveau, réserves distribuable ou prime d'émission, aux associés comme dividendes.

Chaque année où la Société décide de procéder à des distributions de dividendes, à partir des bénéfices nets et des réserves disponibles, y compris toute prime d'émission, le montant attribuable à cet effet sera distribué suivant l'ordre de priorité suivant:

- les propriétaires de parts sociales de catégorie A auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à trois pour cent (3,00%) de la valeur nominale de leurs parts sociales de catégorie A;
- les propriétaires de parts sociales de catégorie B auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à deux et demi pour cent (2,5%) de la valeur nominale de leurs parts sociales de catégorie B;
- les propriétaires de parts sociales de catégorie C auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale au montant le plus élevé entre (i) deux pour cent (2,00%) de la valeur nominale de leurs parts sociales de catégorie C et (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres catégories de parts sociales);

Dans l'hypothèse où aucune part sociale de catégorie C ne serait émise ou que toutes les parts sociales de catégorie C viendraient à être annulées suite à leur rachat ou autrement au jour de la distribution considérée, les propriétaires de parts sociales de catégorie B auront droit au montant le plus élevé entre (i) deux et demi pour cent (2,5%) de la valeur nominale de leurs parts sociales de catégorie B et (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres catégories de parts sociales). Dans l'hypothèse où aucune part sociale de catégorie C et B ne serait émise ou que toutes les parts sociales de catégorie C et B viendraient à être annulées suite à leur rachat ou autrement au jour de la distribution considérée, les propriétaires des parts sociales de catégorie A auront droit au montant le plus élevé entre (i) trois pour cent (3,00%) de la valeur nominale de leurs parts sociales de catégorie A et (ii) une portion (calculée au pro rata) du solde des bénéfices nets (après paiement de toutes les distributions de dividendes dues au titre des autres catégories de parts sociales).

Les Gérants peuvent procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

## Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 25. Dissolution. Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les Gérants ou toute autre personne (personne physique ou morale) nommées par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

En cas de liquidation, tous les actifs et liquidités de la Société seront affectés dans l'ordre de priorité suivant:

- (i) en premier lieu, au remboursement des dettes et charges de la Société (soit au moyen de paiements, soit au moyen de provisions raisonnablement déterminées en vue de tels paiements);
- (ii) en second lieu, au remboursement de la valeur nominale des parts sociales de catégorie A, des parts sociales de catégorie B et des parts sociales de catégorie C alors en circulation;
- (iii) en troisième lieu, au titre de paiement du boni de liquidation dû aux propriétaires de parts sociales de catégorie A, de parts sociales de catégorie B et de parts sociales de catégorie C dans la mesure et eu égard aux catégories de parts sociales qui seraient alors en circulation au moment de la liquidation, suivant les règles de priorité et les proportions prévues à l'article 24 pour la répartition des profits.

## Chapitre VII. Loi Applicable

**Art. 26. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée."



*Septième résolution*

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de M. Joe Cohen et de M. Grégory Lambertie de leur fonction de gérants de la Société avec effet immédiat.

L'associé unique a décidé de nommer, avec effet immédiat, en tant que nouveaux gérants de catégorie B de la Société pour un terme expirant lors de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 de la Société:

- M. Sanjay Nandi, né le 1<sup>er</sup> novembre 1974 à Mumbai (Inde), ayant son adresse professionnelle au 25 Bank Street, E14 5LE Londres (Grande-Bretagne).

- M. Murat Erkurt, né le 5 octobre 1968 à Ankara (Turquie), ayant son adresse professionnelle au 25 Bank Street, E14 5LE Londres (Grande-Bretagne).

L'associé unique a décidé ensuite de confirmer la nomination de:

- M. Laurent Forget, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en tant que gérant de catégorie B de la Société;

- M. Eric Scussel, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en tant que gérant de catégorie A de la Société; et

- M. Francesco Moglia, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en tant que gérant de catégorie A de la Société;

pour un terme expirant lors de l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 de la Société.

Le conseil de gestion de la Société se composera par conséquent de:

- M. Sanjay Nandi, gérant de catégorie B;

- M. Murat Erkurt, gérant de catégorie B;

- M. Laurent Forget, gérant de catégorie B;

- M. Eric Scussel, gérant de catégorie A; et

- M. Francesco Moglia, gérant de catégorie A.

*Frais et dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. FORGET, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 juillet 2008. LAC/2008/31869. —Reçu douze euros (EUR 12,-).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008110422/220/698.

(080128163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

**Trans-Sud, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, 30, rue Jos Kieffer.

R.C.S. Luxembourg B 30.429.

Le bilan au 31.12.07 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 juin 2008.

Monsieur De Paoli Yvan / Monsieur Lommel Michel

*Gérant technique / Gérant administratif*

Référence de publication: 2008110460/500/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03540. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080128129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2008.

**AIGGRE Sporta S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.  
R.C.S. Luxembourg B 130.675.

—  
*Extrait informatif concernant le Siège Social de la Société*

Lors du conseil communal de Bertrange il a été décidé de doter d'une dénomination les rues de la zone industrielle dite «ZI Bourmicht».

De ce fait, le Siège Social de la Société est désormais comme suit:

10B, rue des Mérovingiens, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange

Luxembourg, le 11 août 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008109322/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09529. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Julienne Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.  
R.C.S. Luxembourg B 135.962.

—  
*Extrait informatif concernant le Siège Social de la Société*

Lors du conseil communal de Bertrange il a été décidé de doter d'une dénomination les rues de la zone industrielle dite «ZI Bourmicht».

De ce fait, le Siège Social de la Société est désormais comme suit:

10B, rue des Mérovingiens, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange

Luxembourg, le 11 août 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008109326/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09527. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Graficom, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 49.865.

—  
*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 19 juin 2008 et par l'assemblée générale des actionnaires du 18 juillet 2008*

1. M. Cornelius Martin BECHTEL, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit dans son mandat administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

2. M. Jacques CLAEYS, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

3. M. Gérard BIRCHEN, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 58.545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

5. M. Cornelius Martin BECHTEL, pré-nommé, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 5.8.2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *GRAFICOM*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109409/29/29.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT06851. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080126367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Steba Biotech S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 122.394.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008109463/4181/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09949. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080126470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Stolt-Nielsen S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 12.179.

Monsieur Roelof Hendriks, né à Amsterdam, Pays-Bas le 7 mars 1955, résidant 13 Nienoord, NL-1112 XE Diemen a démissionné de son mandat d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société au 13 août 2008.

Luxembourg, le 19 août 2008.

Certifié sincère et conforme

POUR *STOLT-NIELSEN S.A.*

Services Généraux de Gestion S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2008109435/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10165. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080126002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Thermo Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 9.830.300,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 85.263.

Il résulte d'un acte notarié du 25 mai 2007 que l'associé unique de la Société, la société de droit étranger Thermo Euroglas B.V., société ayant son siège social à 2627 BC Delft, Voltaweg 22 (Pays-Bas) et immatriculée auprès du registre des Pays-Bas (Kramer van Koophandel Haaglanden) sous le numéro 27207456, a changé sa dénomination sociale en Thermo Fisher Scientific (Def) B.V.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109443/280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08164. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080126429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Obsidio S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 63.936.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008109462/4181/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09955. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Steba Maor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.  
R.C.S. Luxembourg B 86.709.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008109464/4181/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09944. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**New Star International Property (Luxembourg 4) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 127.466.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 13-08-2008.

TMF Corporate Services S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109461/805/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10271. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Thermo Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 9.830.300,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 85.263.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 1<sup>er</sup> août 2008*

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 1<sup>er</sup> août 2008, que

(i) le mandat des gérants suivants est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société amenée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2008:

- Maître Pierre METZLER, avocat à la Cour, né le 28 décembre 1969, à Luxembourg, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;

- Madame Maura Anne SPELLMAN, trésorière adjointe, née le 19 mai 1963, à Beverly, Massachusetts, Etats-Unis, demeurant à Waltham, MA 02454, Etats-Unis, 81, Wyman Street;

(ii) le mandat de Monsieur Stuart S. FORBES, administrateur, né le 3 février 1939 à Forest Hill, Londres, Royaume Uni, demeurant à c/o Thermo Electron Corporation, Sussex Manor Park, Gatwick Road RH10 2QQ, Crawley, Sussex, Royaume Uni n'a pas été renouvelé

(iii) Monsieur Marcel Jacobus VAN DER MEIJDEN, né le 30 juillet 1958, à Gravenhage, Pays-Bas, demeurant à NL-4664 RS Lepelstraat, Klutsdorpseweg 2, Pays-Bas a été nommé, en remplacement de Monsieur Stuart S. FORBES, administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société amenée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109442/280/27.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08162. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080126424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Quinlan Private ESPF Investments #2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 129.883.

La nouvelle adresse professionnelle du gérant de catégorie A. Matthew Charles Fleming est au 8, Raglan Road, DUBLIN 4 Ballsbridge, Irlande.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008109434/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09849. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080125935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Read S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 45.083.

RECTIFICATIF

(080085490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008

Lors de la publication de l'extrait des résolutions concernant le transfert de siège de la société READ S.à R.L., il fallait lire 3A, boulevard Prince Henri et non 31A, boulevard Prince Henri.

Signature.

Référence de publication: 2008109444/1137/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09805. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080126557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Ristretto Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.958.680,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 103.437.

*Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datés au 25 juin 2008*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 25 juin 2008, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Jan Willem Overheul

Gérant

Référence de publication: 2008109327/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08424. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080126299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Nelfaig S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Zone Industrielle Bourmicht.  
R.C.S. Luxembourg B 132.354.

*Extrait informatif concernant le Siège Social de la Société*

Lors du conseil communal de Bertrange il a été décidé de doter d'une dénomination les rues de la zone industrielle dite «ZI Bourmicht».

De ce fait, le Siège Social de la Société est désormais comme suit:

10B, rue des Mérovingiens, ZI Bourmicht, L-8070 Bertrange

Luxembourg, le 11 août 2008.

Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2008109328/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09525. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Electric-Diffusion S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 29, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 64.557.

La société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES S.A., avec siège social à 2, rue Hannelaast, L-9544 Wiltz, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 107.117, elle-même représentée par son administrateur, la société LFS Property Services S.A., anciennement dénommée Luxembourg Financial Services S.A., avec siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 37.917, représentée par ses deux administrateurs, Madame Gisèle Klein et Monsieur Jeannot Mousel, fait savoir qu'elle démissionne avec effet immédiat au 15/07/08 de son poste d'administrateur et de son poste de président du conseil.

Luxembourg, le 15/07/08.

LFS Property Services S.A.  
Représentée par Gisèle Klein / Représentée par Jeannot Mousel  
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008109360/3220/19.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11689. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Ildor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 440.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 127.591.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse du gérant, à savoir Hermanus Roelof Willem Troskie, a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante: 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008109441/631/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07839. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080126318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Hilton Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 108.785.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 24 juillet 2008*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société HILTON LUX S.A. tenue le 24 juillet 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marco CAMERONI, de son poste de Président et Administrateur, avec effet immédiat.

3. L'Assemblée nomme:

- M. Pier Luigi TOMASSI, né à Rome (Italie) le 22 février 1949 et demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration.

avec effet à dater de la présente Assemblée.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2008109336/5387/25.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT05818. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Baucost S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 121.881.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 11 août 2008*

1. La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A. a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. La société anonyme EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. a démissionné de son mandat d'administrateur.

3. La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. a démissionné de son mandat d'administrateur.

4. M. Cornelius Martin BECHTEL, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

5. M. Gérard BIRCHEN, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

6. M. Sinan SAR, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

7. M. Cornelius Martin BECHTEL, pré-nommé, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 12/08/08.

*Pour BAUCOST S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008109426/29/29.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09155. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

**Flac S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 121.365.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du Conseil de Gérance du 22 juillet 2008*

Il résulte du procès-verbal du Conseil de Gérance de la société FLAC SARL tenue le 22 juillet 2008, que:

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

2. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur CAMERONI, de son poste de Gérant et Président du Conseil de Gérance avec effet immédiat.

3. L'Assemblée nomme:

- M<sup>e</sup> Aloyse MAY, né à Strasbourg (France) le 16 juillet 1954 et demeurant professionnellement au 41, av. de la Liberté à L-1930 Luxembourg, en Gérant et Président du Conseil de Gérance;

avec effet à dater du présent Conseil. Son mandat viendra à échéance en 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signatures*

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2008109337/5387/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2008, réf. LSO-CT04993. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**Eagle (US) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 125.449.

—  
Le gérant de la Société, John Hopkins, a récemment changé d'adresse et est désormais domicilié au:

1, Knightsbridge, SW1X7LX Londres, Grande-Bretagne

Luxembourg, le 9 juin 2008.

Priscille Fourneaux

MANAGER

Référence de publication: 2008109347/9168/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09751. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---

**ATG II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 125.752.

—  
Les gérants de la Société, Mike Pashley et Stuart Szabo, ont récemment changé d'adresse et sont désormais domiciliés au:

1, Knightsbridge, SW1X 7LX Londres, Grande-Bretagne

Luxembourg, le 9 juin 2008.

ANNE DELORD

MANAGER

Référence de publication: 2008109351/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09757. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080126241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2008.

---